

La vallée de Parcelles

Distance

↔ 11 km

Durée

 3h00

Difficulté

 Modéré

Dénivelé

 +195 m

Balissage

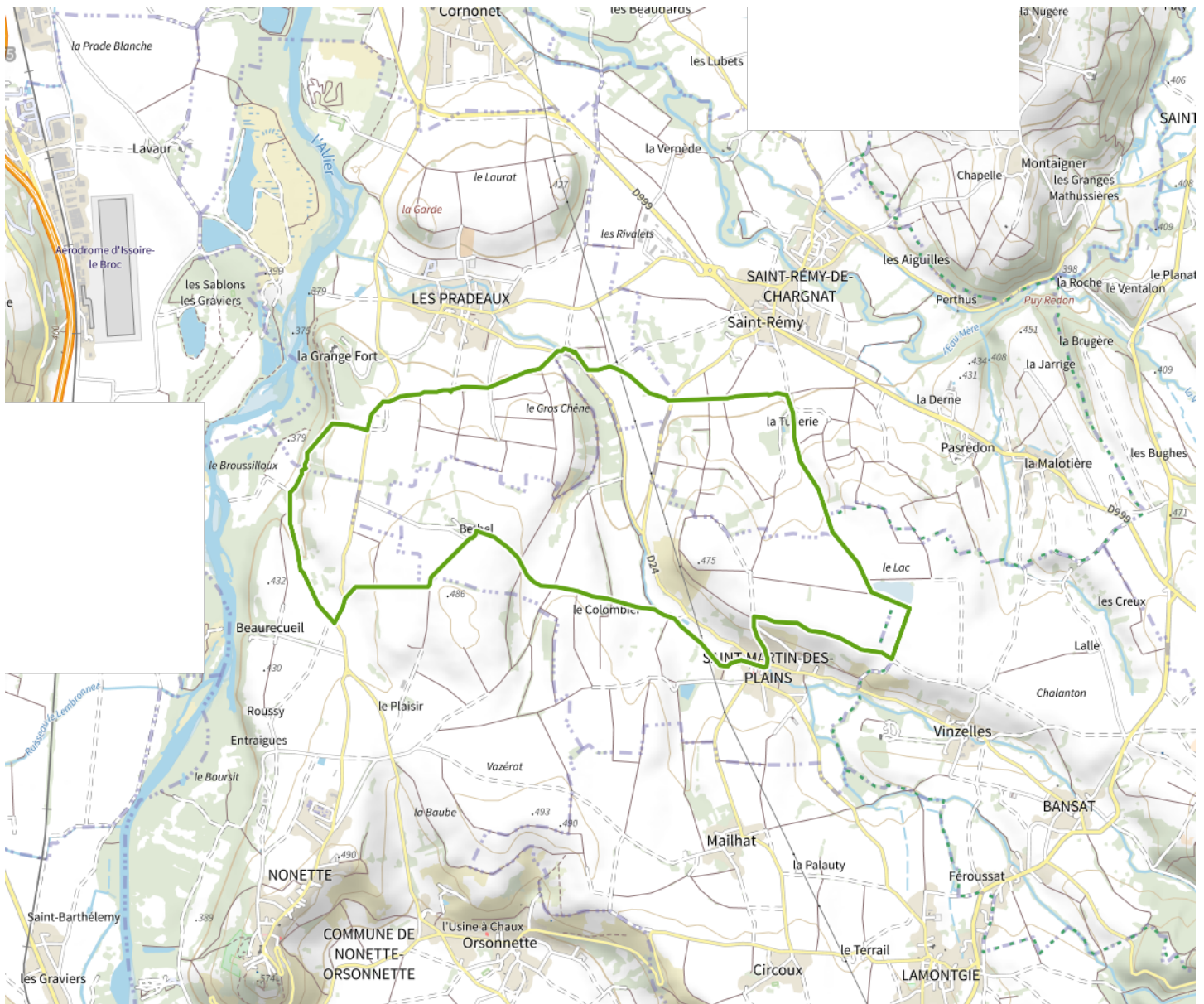
 Jaune



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Saint-Martin-des-Plains

Adresse de départ

Parking - Place de l'Église
63570 Saint-Martin-des-Plains

Accès au point de départ

Depuis Issoire, direction Sauxillanges par la D 996. À l'entrée de Parentignat, au rond-point, prendre la D 999 direction Saint-Rémy-de-Chagnat. Dans le bourg tourner à droite, emprunter la D 123 jusqu'à Saint-Martin-des-Plains.

Description du parcours

Une charmante randonnée qui part de Saint-Martin-des-Plains pour serpenter au milieu de plaines céréalières parsemées de petites buttes. On apprécie de belles vues sur le Livradois-Forez et les contreforts du Cézallier.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Face au panneau de départ, partir à gauche en suivant le ruisseau des Parcelles. Au pont routier continuer en face jusqu'à une patte d'oie.

Étape 2 : Poursuivre sur le chemin montant (vieille bâtisse avec pigeonnier), rester sur ce large chemin (vue sur le Livradois) jusqu'au château de Bethel.

Étape 3 : Face au Château, se diriger à gauche, suivre une ligne électrique. Sur la crête (panorama sur le Cézallier, le massif du Sancy et le puy de Dôme) au premier chemin tourner à droite et descendre. À la route, prendre à gauche sur 150 m jusqu'à l'entrée d'un chemin.

Étape 4 : L'emprunter et au panneau stop, poursuivre sur la droite par une longue descente. À l'entrée d'un virage, quitter le chemin pour le sentier de droite, monter pour atteindre une route, la suivre par la gauche sur un accotement herbeux (220 m). Après la propriété de Grange-Fort couper la route, tourner à droite, progresser toujours tout droit en oubliant les chemins de part et d'autre. Passer à proximité d'un village (Les Pradeaux). Couper un chemin goudronné, continuer jusqu'à une route. La traverser, emprunter le premier pont à gauche, longer l'aire de pique-nique et prendre le premier chemin sur la gauche. À la ligne à haute tension, se diriger à droite, couper la route et continuer toujours en face jusqu'à (l'ancienne tuilerie).

Étape 5 : Monter à droite sur le plateau (point de vue panoramique à 360°). À une intersection en T, bifurquer à gauche (roselière). Au carrefour suivant partir à droite, progresser sur le chemin en balcon, couper une petite route goudronnée, obliquer à gauche et descendre à droite le large sentier qui mène au village. Retour au point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.